

### **Règlements du concours – Mon expérience touristique**

Les conditions de participation sont d'avoir dûment complété le sondage en ligne administré par la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM entre le 25 juin 2017 et le 24 juin 2018 et d'avoir plus de 18 ans. Pour être admissibles au tirage, les personnes devront indiquer leur adresse courriel, demandée à la toute fin du sondage Web.

La date et l'heure limites de participation au concours sont le 24 juin 2018 à 23 h 59.

Le prix à gagner est un certificat cadeau échangeable dans les attraits et hébergement de la région Eeyou Istchee Baie-James d'une valeur de 250 \$.

La désignation du gagnant se fera par tirage aléatoire le 17 juillet 2018 à 10 h 00 AM dans les locaux de la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM au 315 rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 3X2.

Le gagnant du concours sera contacté par courriel par Tourisme Baie-James, dans la semaine suivant le tirage.

La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut-être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

### **Contest Rules – Your visitor experience**

To qualify for the contest, participants must complete the online survey administered by the Transat Chair in Tourism of ESG UQAM between June 25, 2017 and June 24, 2018. In addition, participants must be at least 18 years of age and provide their email address requested at the end of the Web survey.

The deadline for contest participation is June, 24 2018 at 11:59 pm.

There is one prize to be won. This prize is a \$ 250 gift certificate redeemable in participating tourism business in the region.

The winner will be determined by a random draw, to take place on July, 17 2017 at 10:00 AM at the offices of the Transat Chair in Tourism of ESG UQAM, located at 315, Sainte-Catherine Street East, Suite R-2550, Montréal (Québec).

The contest winner will be contacted via email by Tourisme Baie-James, the week following the draw.

Any persons for whom a publicity contest is conducted, their employees, representatives or agents, members of the jury and the persons with whom they are domiciled, may not enter the contest.

Any litigation respecting the conduct or organization of a publicity contest may be submitted to the Régie des alcools, des courses et des jeux for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement.